

BULLETIN D'ADHESION A L'U.S.M.MALAKOFF

37, rue Eugène Varlin - 92240 MALAKOFF - Tél. : 01.42.53.57.08. - FAX : 01.42.53.48.88. - www.usmm.asso.fr
N° Agrément Jeunesse et Sport : 92 S 218 du 09/02/87 - Déclaration en Préfecture le 8 Janvier 1945 sous le N° 4 609 - J.O. du 11 Février 1945

Attention : ces informations vous permettront de recevoir votre carte d'adhérent.

SAISON : 2014/2015

Section :

NOM : Prénom :

Adresse complète (bât., hall, étage, esc.) :

..... Code postal et ville :

Date de Naissance : Lieu :

Nationalité : Sexe :

Téléphone(s) : E.mail :

Loi informatique

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et appartenance à la section. »

ASSURANCE

Je, soussigné(e),.....reconnais avoir été informé(e) de la possibilité que j'ai de souscrire des garanties complémentaires individuelles indépendantes des assurances générales du club et de la section.

- Ne souhaite pas souscrire à ces garanties
- Souhaite souscrire des garanties complémentaires et m'engage à prendre contact avec le responsable des assurances et payer le montant de celle-ci en supplément de la cotisation de la section.

POUR LES MINEURS : AUTORISATION PARENTALE EN CAS D'ACCIDENT

J'autorise le responsable à tout mettre en œuvre en cas de blessure. Bien entendu, dans la mesure du possible, les parents seront avertis de la démarche mise en œuvre.

Personne à prévenir en cas d'urgence : (Nom et Numéro de Téléphone)

1°).....

2°).....

DROIT DE DIFFUSION DU 12 SEPTEMBRE 2014 AU 9 SEPTEMBRE 2015

- J'autorise l'USMM à diffuser mon image sur tous supports et en tous formats
- Je n'autorise pas l'USMM à diffuser mon image sur tous supports et en tous formats

DES AIDES POUR PRATIQUER LE SPORT DE SON CHOIX

Le Dispositif Départemental d'Intégration (D.D.I.) : aide de 20 €, 40 € ou 60 € pour les jeunes (entre 6 et 18 ans), les enfants handicapés (de moins de 18 ans) et les personnes au RSA (de moins de 30 ans) : renseignements auprès de l'USMM dès septembre

Les Tickets Temps Loisirs : pour les jeunes de moins de 18 ans : renseignements auprès de la CAF.

Les Pass 92 : pour les collégiens (de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) : renseignements auprès de l'établissement scolaire concerné.

L'adhésion à l'USMM implique de :

- 1°) se conformer aux règles du jeu
- 2°) respecter les décisions des arbitres
- 3°) respecter les adversaires, partenaires et participants
- 4°) refuser toute forme de violence et de tricherie
- 5°) être maître de soi en toutes circonstances
- 6°) être loyal dans le sport et dans la vie
- 7°) être exemplaire, généreux et tolérant
- 8°) Se conformer aux statuts du club et au règlement intérieur (consultable sur www.usmm.asso.fr)
- 9°) Respecter le matériel et les locaux

Jean DI-MEO, Président de l'U.S.M.M., vous rappelle que tous les dirigeants du Club et des sections, sont des personnes BENEVOLES. C'est pourquoi, il vous demande de RESPECTER leur engagement et de les AIDER dans leurs actions.

Pour les mineurs :

Signature du parent responsable :
Nom, Prénom et qualité (père, mère, tuteur)
avec mention " lu et approuvé "

Date :

Signature de l'adhérent :
avec mention "lu et approuvé "

RESERVE A LA SECTION

Pratiquant : LOISIRS COMPETITION N° DE LICENCE : Non pratiquant

COTISATION PAYEE PAR L'ADHERENT : PART U.S.M.M. :